



**CI Commerce de détail
Suisse**

**Prise de position :
Les microplastiques et les polymères dissous dans les
cosmétiques et les lessives**

21 février 2019

GT Sécurité des produits



Table des matières

Position CI Commerce de détail.....	3
1. Exposé de la situation.....	3
1.1 Qu'est-ce que les microplastiques?	3
1.2 Qu'est-ce que les polymères dissous?	3
1.3 Diffusion des microplastiques et des polymères dissous dans les cosmétiques	3
2. Champs d'action.....	4
2.1 Sécurité des produits: conséquences pour le consommateur	4
2.2 Ecologie: conséquences pour l'environnement.....	5



Position CI Commerce de détail

La CI du commerce de détail reconnaît qu'il n'existe à ce jour aucune étude scientifique sur les effets des microplastiques et des polymères dissous sur la santé. Elle suit toutefois de près l'évolution des connaissances.

- La CI du commerce de détail considère que la pollution de l'environnement par les microplastiques est un problème à prendre au sérieux et que des mesures s'imposent.
- Ses membres ont déjà volontairement et entièrement banni les composants microplastiques solides de leurs produits de marque propre. Les grandes marques de cosmétiques comme Procter & Gamble, Unilever et Beiersdorf ont, elles aussi, volontairement et entièrement renoncé aux microplastiques dans leurs produits.
- Cosmetic Europe, association européenne des produits cosmétiques, part du principe que les microplastiques auront entièrement disparu d'ici à fin 2020 sur la base du volontariat.

1. Exposé de la situation

1.1 Qu'est-ce que les microplastiques?

Les scientifiques distinguent en général les microplastiques et les macroplastiques. Il n'existe à ce jour aucune définition universelle des microplastiques, mais la définition suivante s'est avérée utile à des fins d'information et de classification: particules de plastique de diamètre inférieur à cinq millimètres¹.

En 2017, l'UE a donné une nouvelle définition, purement technique, des microplastiques présents dans les cosmétiques, les lessives et les détergents, et portant uniquement sur les particules solides non solubles dans l'eau. Les microplastiques sont utilisés dans ces produits comme matières abrasives, agents opacifiants ou matières de charge (gommages, dentifrices, etc.).

1.2 Qu'est-ce que les polymères dissous?

Outre les microplastiques, les cosmétiques, les lessives et les détergents contiennent souvent des polymères hydrosolubles synthétiques. Ce sont les cosmétiques qui renferment le plus de polymères en termes de quantité. Remplissant de nombreuses fonctions bien précises, ces derniers sont utilisés en particulier pour leurs propriétés filmogènes ou encore pour le contrôle de la viscosité ou la stabilisation d'une émulsion. Parmi leurs applications les plus courantes il faut citer le conditionnement de la peau, la fixation des cheveux et le revêtement des ongles. Selon la définition de l'UE, les polymères dissous ne font pas partie des microplastiques.

1.3 Diffusion des microplastiques et des polymères dissous dans les cosmétiques

Microplastiques:

- Env. 75 à 80 % des cosmétiques vendus en Suisse sont importés.

¹ Définition notamment utilisée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'institut Fraunhofer et Greenpeace.



- La plupart des grandes marques comme Unilever, Beiersdorf et Procter & Gamble ont supprimé de leur propre initiative les microplastiques dans leurs produits.

Polymères dissous:

- A ce jour, il n'existe pas pour la Suisse de données chiffrées sur la quantité de polymères dissous présents dans les produits cosmétiques.

2. Champs d'action

2.1 Sécurité des produits: conséquences pour le consommateur

Microplastiques:

- Les microplastiques contaminent le corps humain par le biais de l'alimentation, mais aussi lors du processus de fabrication et de conditionnement des produits.
- Les sources de contamination peuvent toutefois être très variées. Les microplastiques secondaires peuvent, par exemple, provenir d'une dégradation lente des particules de macroplastique ou de l'abrasion de certains produits lors de leur utilisation (pneus, peintures extérieures, vêtements synthétiques lavés en machine, etc.).
- Il n'existe toutefois à ce jour aucune preuve scientifique concrète de la nocivité des microplastiques pour l'homme.
- S'il existe des alternatives naturelles aux microplastiques dans les cosmétiques telles que les coquilles de noix moulues, le processus de mise en œuvre s'avère cependant complexe puisqu'il faut tester puis garantir à la fois la sécurité et l'efficacité des substances de remplacement, le respect de l'environnement et la stabilité du produit final. Outre les travaux de développement, d'importantes vérifications sont nécessaires.
- L'industrie cosmétique européenne a entrepris de son propre chef de supprimer les microplastiques dans les produits qui s'éliminent par rinçage ("rinse-off") d'ici à 2020. D'importantes avancées ont été réalisées dans ce sens. Dans le même temps, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a proposé début 2019 l'interdiction générale des produits intentionnellement enrichis en microplastiques lors de leur fabrication ("intentionally added microplastics").

Polymères dissous:

- La nocivité des polymères dissous pour l'homme n'est pas scientifiquement avérée.
- Comme toute substance entrant dans la composition de produits cosmétiques, les polymères dissous sont soumis à une évaluation de sécurité visant à apprécier leur innocuité pour la santé humaine et l'environnement. La législation suisse s'est alignée en la matière sur le droit européen. Le respect de ces prescriptions est contrôlé par les autorités de surveillance cantonales.



2.2 Ecologie: conséquences pour l'environnement

Microplastiques:

- Les microplastiques sont aujourd'hui disséminés partout dans l'environnement, ce qui entraîne les problèmes les plus variés comme la pollution de l'espace public ou la contamination des sols, des eaux et des mers. Les particules présentes dans l'eau sont ingurgitées par les poissons et les autres organismes qui y vivent.

Polymères dissous:

- Les polymères dissous ne sont pas toxiques. La plupart d'entre eux sont filtrés dans les stations d'épuration. Il n'existe par ailleurs aucune étude scientifique démontrant la nocivité des substances utilisées pour l'écosystème. La majorité des polymères sont biologiques, se dégradent lentement et ne s'accumulent pas dans la nature.